



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE



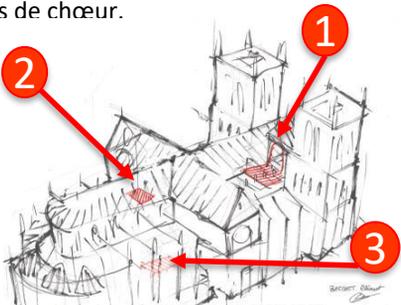
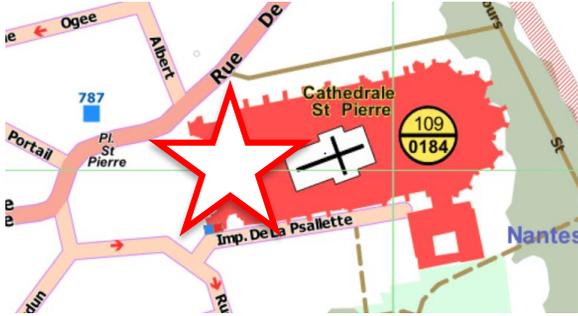
RETEX 2021-01

Incendie de la
Cathédrale de
Nantes

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Contexte de l'intervention et enjeux de ce RETEX

- **Nature de l'intervention:** Incendie à la Cathédrale St Pierre et St Paul de Nantes
- **Date:** du 18 au 19 juillet 2020
- **Alerte:** samedi 18 juillet 2020 à 7h43
- **Contexte de l'intervention:** 3 foyers bien distincts vont être identifiés et traités par les sapeurs-pompiers :
 - le 1^{er} foyer situé au niveau du grand orgue, au dessus de la tribune,
 - le 2^{ème} foyer localisé au niveau du transept sud,
 - le 3^{ème} foyer au niveau des stalles de chœur.



<https://youtu.be/xc8ZSFFbr-8>

- **Ce RETEX se focalise sur 5 thématiques de l'intervention :**
 - les actions de lutte contre l'incendie,
 - la montée en puissance de la Chaîne de Commandement, le travail interservices et les outils à disposition du COS,
 - le désordre bâtiminaire et les actions de sauvegarde de l'édifice par les équipes SD,
 - l'organisation relative à la communication et à la gestion des médias,
 - les actions de sauvegarde des biens culturels.

MOYENS ALERTES



104

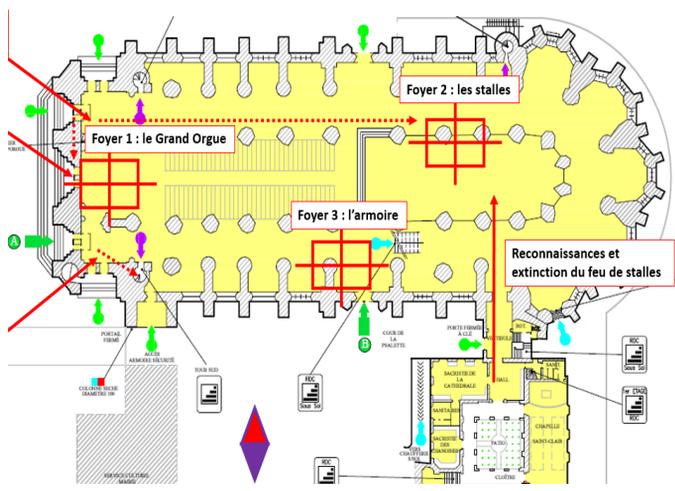
- FPT / BEA / EPC / DRONES / SSO / VSAV / CEEP / VGRIMP / CeSD / VPC niveau site / VSSO / RCCI

SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- **Violent feu** à l'intérieur de l'église, flammes visibles du parvis de la place St Pierre (interrogations initiales des SP sur la nature du combustible en feu).
- **Plafond de fumées très bas** à l'intérieur de l'édifice ne permettant pas de visualiser les foyers 2 et 3.

ACTIONS IMMEDIATES

- Optimisation du placement des engins pour assurer la vacuité des circulations périphériques.
- Attaque à l'eau simultanée par l'intérieur et l'extérieur de l'édifice du grand orgue (2LDV 1000 par les communications existantes et 1LDV 1000 sur MEA).
- Récupération du trousseau de clés dans la sacristie.
- Préparation de la montée en puissance du dispositif.



Chronogramme de l'intervention



18 JUL

07:45

L'alerte a été donnée le samedi 18 juillet 2020 à 7h43. Au total, le CTA 44 va traiter 41 demandes de secours entre 7h43 et 7h48

Départ réflexe engagé: 2 FPT-EPC-BEA-Chef de groupe-RCCI

07:54

Message de renseignement du 1^{er} chef de groupe: Adresse confirmée – Feu à l'intérieur de la cathédrale – 2 LDV sur EPA en cours d'établissement – Périmètre de sécurité en cours – Police Municipale sur les lieux pour périmètre de sécurité – Je confirme les moyens engagés – Poursuivons reconnaissance

Les SP se concentrent sur la façade avant de l'édifice (flammes sortant de la verrière). 2 LDV 1000 sont établies de chaque côté du grand orgue. L'EPC est la première à projeter de l'eau au droit du foyer.

08:43

Message de renseignement du Chef de Colonne: Feu confirmé à la Cathédrale St-Pierre – j'ai pris le COS et activé le VPC – Activation de 2 secteurs : Secteur Incendie (2 LDV 45 et 1 LDV 1000 en façade A) – Secteur Protection pour la sauvegarde des oeuvres et limiter les désordres bâtimentaires – Autorités diocésaines et municipales sur les lieux.

Exploitation du PSBC (Plan de Sauvegarde des Biens Culturels). Suite à de multiples reconnaissances, le COS valide la mise en sécurité des trésors de la crypte (exposés aux eaux d'extinction) dans la sacristie des Chanoines.

10:56

Message de renseignement du Chef de Site: Feu à la Cathédrale St-Pierre – Feu maîtrisé – 2 oeuvres mineures mises en sécurité (tableaux) – Je prévois problématique de stabilité du Grand Orgue et des parties structurelles de la façade avant et intérieure – Je fais 3 secteurs : Incendie, Protection et Soutien Sanitaire – Je fais procéder à des reconnaissances complémentaires dans les combles et la crypte – Je fais monter en puissance le secteur protection avec les moyens SD – Je fais mettre en place un dispositif de dépose d'éléments de façade appuyé par moyen privé et les secours sont suffisants – Demande du CT GRIMP.

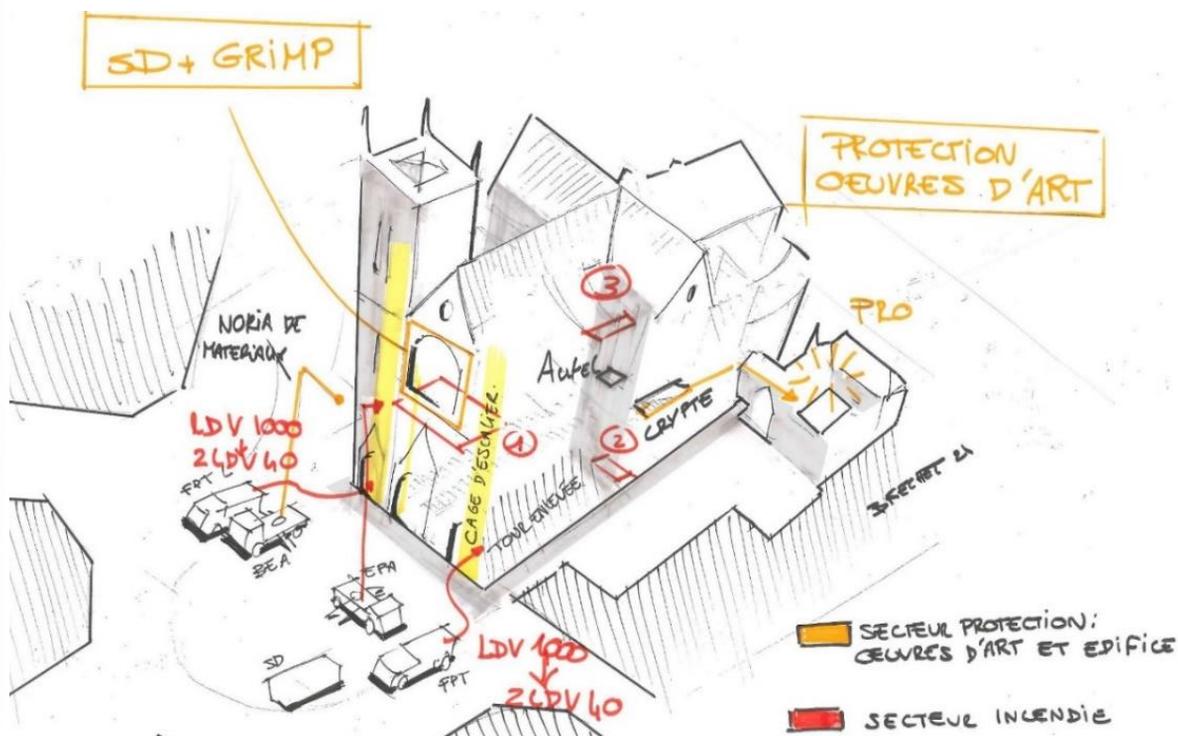
Montée en puissance du secteur protection de l'édifice. Suite à concertation avec l'architecte en chef des monuments historiques, il est décidé d'étayer en urgence le système de double colonne soutenant la verrière (éléments constructifs fortement dégradés par l'incendie). Les moyens SD du SDIS 44 sont renforcés par ceux du SDIS 35.

19 JUL

10h27

Message de renseignement du Chef de Colonne: Après contrôle caméra thermique le feu est éteint – Après réunion interservices (DRAC, LCPP, Police Judiciaire, Police Scientifique, Ville de Nantes, Architecte National des Bâtiments de France, Police Nationale, établissement privé Lefèvre, SDIS) la suite des opérations est placée sous la responsabilité de la DRAC – Les moyens d'éclairage sont libérés – Les établissements hydrauliques sont maintenus sans engin – Les rondes seront organisées jusqu'à lundi matin par CDG Gouzé – Des moyens SD et RCCI sont mis à disposition de la Police Scientifique et Judiciaire pour la journée – Les opérations seront réalisées sous protection masque FFP2 – Les moyens GRIMP de sécurisation sont retirés, les étais resteront sur place – Une procédure de facturation sera établie avec la DRAC – Commandement assuré par CT SD pendant la journée.

Croquis général de l'intervention



RETOUR
D'EXPÉRIENCE

Service
Préparation
Opérationnelle

SDIS 44
SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE





SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE



Service
Préparation
Opérationnelle

RETOUR
D'EXPÉRIENCE

Les primo-intervenants arrivent sur les lieux 4'38" après la première demande de secours. Les premières actions vont être déterminantes et vont permettre de circonscrire le feu au niveau des trois foyers.

Primo-intervenants: actions ciblées sur l'orgue

► Les premiers engins du CIS Nantes Gouzé concentrent leurs actions, dans un premier temps, sur le foyer n°1 (grand orgue) :

❑ le FPTL Gouzé utilise l'accès par la porte nord de la façade A et établit une première LDV 1000 par les communications existantes. Le CA et le BAT constatent un **plafond de fumée très bas**,

❑ le CA du FPT2 Gouzé est accueilli par le recteur de la cathédrale qui lui précise que le trousseau de clés se trouve dans la sacristie. Le CA récupère le trousseau et fait établir une LDV 1000 avec un point de pénétration au niveau de la porte sud de la façade A,

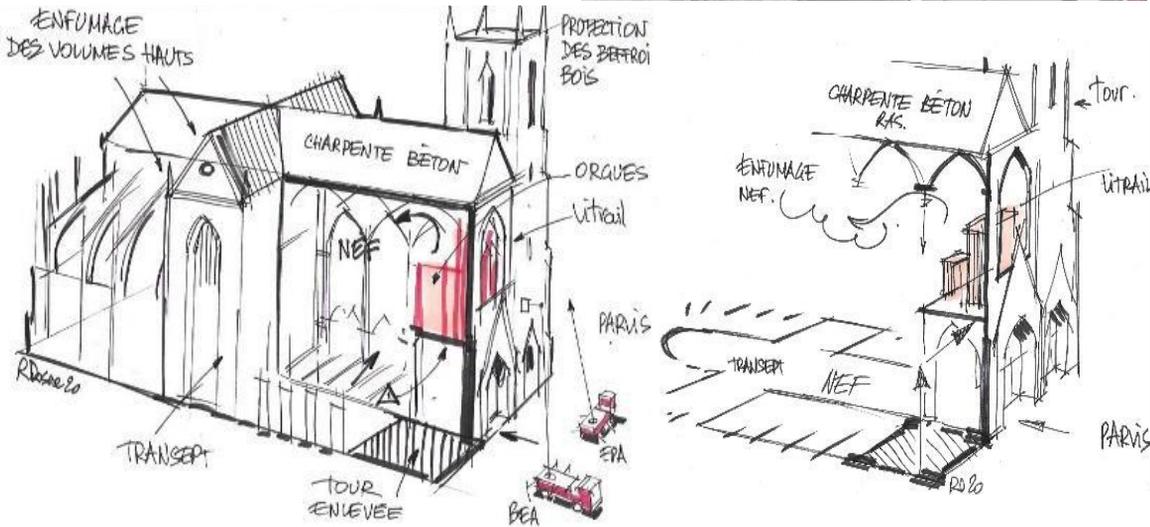
❑ l'EPC Gouzé se positionne face à la façade A et établit une LDV 1000: **premier engin à projeter de l'eau au niveau de la verrière** (action d'une durée d'environ 10 minutes permettant de réduire de manière significative la puissance du feu).

► Les deux Lances de plain pied projettent de l'eau **par intermittence**. Pour ajuster le dispositif d'extinction, le CA du FPTL Gouzé demande à son 2^{ème} binôme d'établir une LDV 500 par l'extérieur en remplacement de la LDV 1000 (coursives façade principale).

► Le FPT2 Nantes-Gouzé engage des reconnaissances au niveau de la cage d'escalier Sud. **Le trousseau de clé, inexploitable en l'état (nombreuses clés non identifiées)**, va générer la fracturation d'un certain nombre de portes.

Prise en compte des foyers 2 et 3

► Les foyers 2 (armoire électrique du transept sud) et 3 (plancher bois des stalles de chœur) sont identifiés et localisés dans un second temps (environ T+30'). Ces deux foyers, en phase de déclin, sont traités par 2 LDV 500.



Croquis opérationnels de Mr René DOSNE



ÉLÉMENTS FAVORABLES

- **Technicité des intervenants et choix tactiques** des chefs d'agrès et des COS successifs.
- **Connaissance du site** par les primo-intervenants.
- **Proximité du CIS** => délais d'arrivée sur les lieux.
- **Heure matinale** permettant une bonne accessibilité à la ZI.



ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- **Jeu de clés** mis à disposition par le recteur **inexploitable** et absence de signalisation au niveau des portes.
- **Plan ETARE trop fourni**.
- **Manque de sensibilisation** sur le volet « préservation des œuvres d'art ».



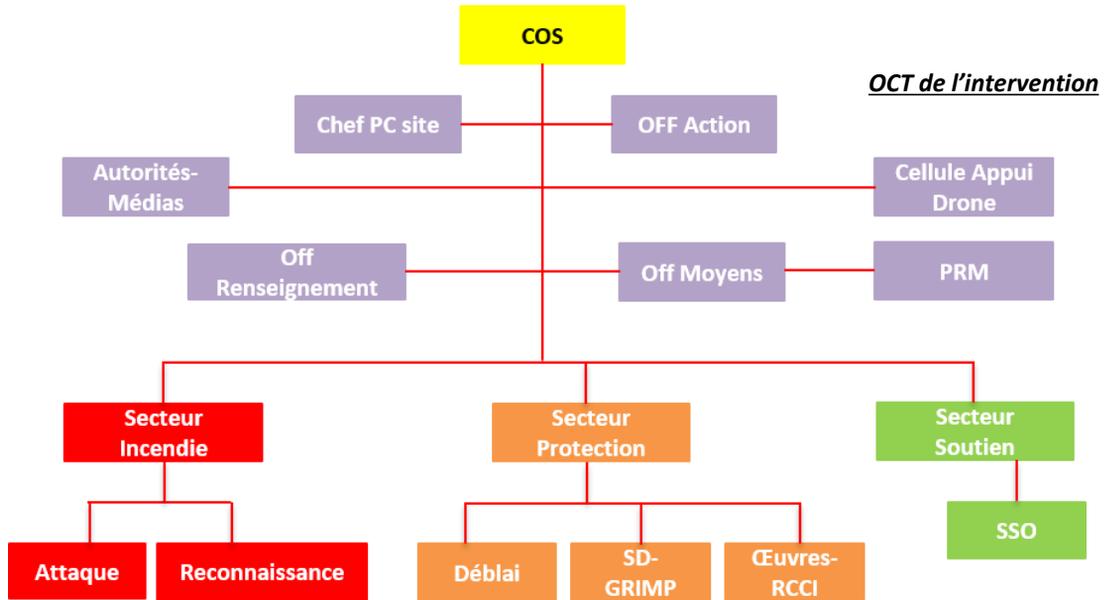
Le nombre important d'appels et les informations contextuelles recueillies par le CTA CODIS vont permettre une montée en puissance rapide de la chaîne de Commandement. Au-delà de la gestion opérationnelle et de commandement de niveau site mise en place sur un tel dispositif, ce focus aborde les particularités du travail interservices et les outils mis à disposition du COS (drones et dessin opérationnel).



Montée en puissance de la chaîne de Commandement: matinée du 18 Juillet

- ▶ Le Véhicule Poste de Commandement de Carquefou est engagé dès le départ (7h46).
- ▶ Le deuxième chef de groupe sur les lieux prend le COS jusqu'à l'arrivée du premier chef de colonne et confie le secteur incendie au 1^{er} Chef de groupe. Il anticipe dès 7h58 dans son premier message de renseignement **une montée en puissance du dispositif de niveau site.**
- ▶ Le DDSIS présent sur les lieux devient COS. Les 3 chefs de sites d'astreinte sont engagés pour occuper respectivement les fonctions de :
 - ❑ COS Adjoint
 - ❑ chef du PC de site
 - ❑ Officier Presse (Chef de site réserve).
- ▶ Les préoccupations du COS et du chef PC de site sur les premières heures de l'intervention sont de plusieurs ordres :
 - ❑ **sectorisation de l'intervention** (Incendie – Protection – Soutien Sanitaire Opérationnel),
 - ❑ **prise en compte de deux interventions simultanées** (un feu d'appartement sur Nantes et un feu de PL TMD sur l'A83) nécessitant un désengagement de certains moyens en concertation avec le CODIS,
 - ❑ préparation de l'arrivée de la **délégation ministérielle.**

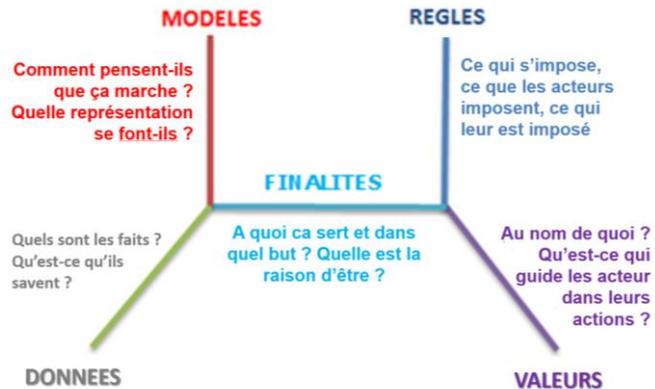
Service
Préparation
Opérationnelle



Apport technique sur le travail interservices: la démarche cindynique

- ▶ Le Chef PC de site utilise la démarche ***cindynique** durant la phase de travail interservices pour mieux comprendre ses interlocuteurs et leur priorité.

***Définition de la démarche cindynique:** démarche d'étude systémique de l'évolution des situations auxquelles se trouvent confrontées les organisations dans le but d'évaluer si cette évolution présente un caractère favorable ou défavorable à l'atteinte des objectifs.



- ▶ Des acteurs, en situation de gestion de crise, interagissent selon 5 axes: leurs **règles** et **modèles** en vigueur, les **données** qu'ils ont à leur disposition, les **valeurs** qui les caractérisent et les **objectifs** qu'ils se fixent. **La clé de la réussite d'un travail interservices réside dans la définition d'un ou plusieurs objectifs communs en prenant en compte les contraintes de chaque acteur.**

RETOUR
D'EXPÉRIENCE



Service
Préparation
Opérationnelle

RETOUR
D'EXPÉRIENCE

► Dès midi, la totalité des acteurs sont sur place. Le COS Adjoint et le Chef PC Site rentrent donc dans une logique de travail interservices avec des acteurs qui ont des objectifs différents :

- ❑ **SDIS**: Protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- ❑ **Autorités judiciaires et LCPP (Laboratoire Central de la Préfecture de Police)**: Protection des traces et indices,
- ❑ **DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)**: Sauvegarde des œuvres et du patrimoine.

► Ces objectifs peuvent présenter des divergences de part leur nature et la temporalité dans laquelle chaque acteur souhaite les mettre en œuvre. Ces situations sont sources de crispation.

► **Un objectif commun est arrêté par tous les interlocuteurs: Préservation du bien (édifice et œuvres d'art) tout en respectant les traces et indices.**

► Cet objectif sera maintenu jusqu'au lendemain.

IMPORTANT

Déclinaison de l'objectif en idées de manœuvre:

le caractère sensible du site (monument classé avec présence d'œuvres d'art) et les **impératifs de l'enquête judiciaire** en cours imposent aux intervenants de s'adapter par rapport à une intervention incendie courante. Il leur est ainsi demandé de :

- ❑ **limiter l'usage de l'eau** pour éviter :
 - ⇒ un effet de surcharge des eaux d'extinction au niveau du plancher de l'orgue et les infiltrations au niveau des voûtes;
 - ⇒ des infiltrations au niveau de la crypte (présence de nombreux objets d'art).
- ❑ **limiter les opérations de déblai** aux stricts besoins de l'intervention (risque de créer des dégâts non souhaités par des chutes de matériaux),
- ❑ **limiter l'usage du mouillant** (à la demande de la DRAC) qui pourrait avoir un effet délétère sur certaines œuvres d'art.

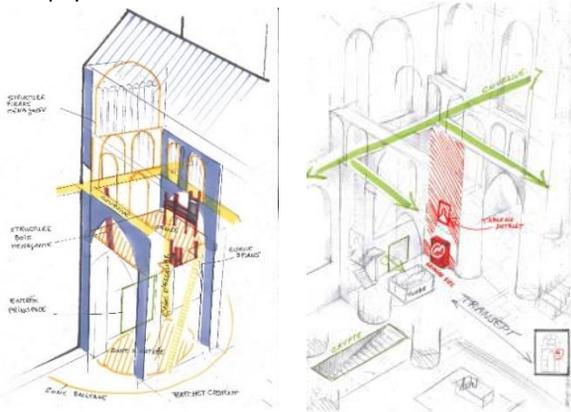
Outils à disposition du COS: le croquis opérationnel et les drones

► Le dessin opérationnel est utilisé pour faciliter la prise de décisions:

- ❑ dès 11h13, Mr René DOSNE transmet au CODIS 44 deux croquis de l'incendie de la Cathédrale (illustrations partie 1). La clarté avec laquelle se détache les premiers éléments opérationnels est extrêmement convaincante,
- ❑ de plus, le CODIS engage l'infographe du Groupement Opérations.

► Les conditions opérationnelles à ce moment rendent possible son accompagnement sur le site avec 2 objectifs principaux :

- ❑ **documenter les 3 scènes incendies** pour les besoins du rapport RCCI,
- ❑ **représenter les désordres bâtimentaires** de la façade principale et les moyens mis en place par l'équipe SD.



ÉLÉMENTS FAVORABLES

► Premier message du 2^{ème} chef de groupe permettant d'anticiper la montée en puissance de la chaîne de commandement.

► **Technicité et savoir-faire** des personnels du CTA-CODIS.

► **Chaîne de commandement bien dimensionnée** (sollcitation des trois chefs de site).

► **Utilisation des drones**: outil d'aide à la décision indispensable sur ce type d'intervention.

► **Travail interservices**: volonté d'avancer dans le même sens.

► **Plus-value du croquis opérationnel**

► **Collaboration RCCI/autorités judiciaires** pour la mise en place de la Protection des Traces et Indices.

Cellule d'Appui Drone 44



- Le CODIS engage la Cellule d'Appui Drone.
- Le télépilote va rapidement mettre en œuvre son drone afin de réaliser une **reconnaissance cubique de la cathédrale (extérieurs)**. Des reconnaissances à l'intérieur de l'édifice permettront ensuite d'évaluer les désordres bâtimentaires.



ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

► **Activité opérationnelle dense** sur l'agglomération Nantaise dans la matinée du 18 Juillet comprenant plusieurs interventions majeures (feu de PL TMD et feu d'appartement).

► **Pas d'engagement de l'officier SIC** d'astreinte (présence qui aurait pu être utile pour un dispositif opérationnel de niveau site).



Même si les actions de sécurisation commencent dès le début de l'intervention, le désordre bâtimentaire ne fait pas l'objet, dans les premiers instants, d'une attention particulière. La stratégie d'intervention du responsable de secteur et la priorisation de ses actions s'organisent en plusieurs étapes, au gré des désordres constatés et des interlocuteurs « experts » en bâtiment qui se présentent à lui. C'est à l'arrivée de l'architecte en Chef des monuments historiques, qui prend la posture d'un « vrai décideur », que les actions de protection sont priorisées et validées par le chef de secteur et le COS.



Éléments de l'orgue en suspension

- ▶ Des éléments de l'orgue restent en appui instable sur le haut de la nef. Leur décrochage intempestif peut occasionner des dommages importants aux sculptures situées en contre-bas.
- ▶ Après une tentative de mise en place d'un **platalage entre les 2 balcons** pour accéder sous les éléments de l'orgue et suite à la chute d'une pierre sur 2 sapeurs-pompiers, cette idée de manœuvre est abandonnée.

Plateforme soutenant l'orgue

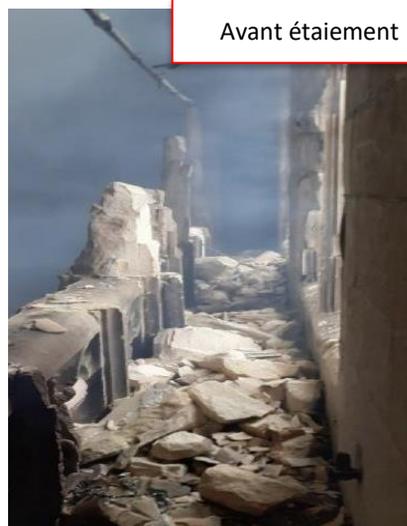
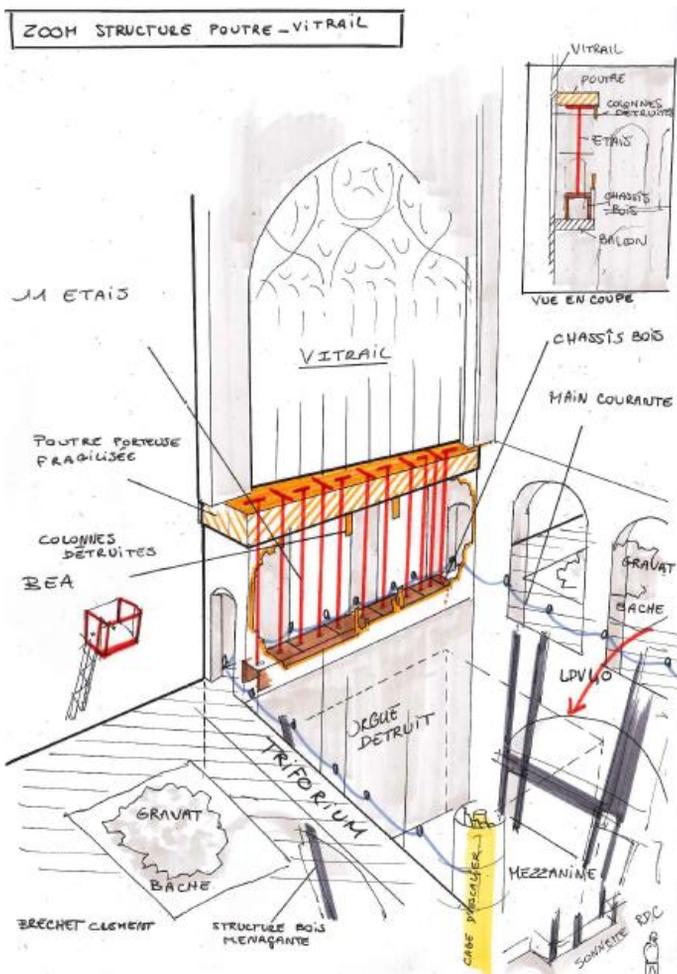
- ▶ La **stabilité de la plateforme** soutenant le Grand Orgue est compromise. La plateforme en voute (arc boutant + clé de voute centrale) est impactée par la chaleur de l'incendie et les eaux d'extinction qui fragilisent les joints entre les blocs de tuffeaux.
- ▶ Après concertation avec le **Procureur de la République et les Services de Police Judiciaire**, il est convenu de temporiser le déblai pour préserver la scène d'incendie. Après analyse avec l'architecte, la mission de consolidation de la plateforme est jugée non urgente. L'idée de manœuvre envisagée de tour d'étalement est abandonnée.

Colonnes soutenant la verrière

- ▶ Le système de double **colonne soutenant la verrière a été détruit** sous l'effet de la chaleur. Le pied de la verrière, soutenu en porte à faux sur une seule colonne présente un risque de descente de charge. La verrière et la façade sont qualifiées d'extrêmement dégradées par l'architecte et motivent la **mise en place d'étais en urgence**.
- ▶ Les équipes spécialisées en Sauvetage Déblaiement des SDIS 44 et 35 réalisent un étalement (11 étais sur 10m de longueur) avec contreventement bastaings en diagonale. La mise en place de ces étais s'est faite avec des appuis longitudinaux et transversaux, de proche en proche et de manière simultanée à chaque extrémité.
- ▶ **Mise en sécurité de la manœuvre :**
 - ❑ mise en place d'une main courante par l'équipe GRIMP 44 tout autour de la plateforme soutenant l'orgue,
 - ❑ mise en place d'une « sonnette » au sol veillant à la sécurité des personnels engagés,
 - ❑ engagement des équipes sous protection respiratoire.

Service
Préparation
Opérationnelle

RETOUR
D'EXPÉRIENCE



Avant étalement



Après étalement



► **Collaboration étroite interservices** (DRAC, architecte en chef des monuments historiques, Procureur de la république) / plus value de la présence d'un SPV exerçant le métier de Charpentier,

► **Spécialistes SD de Loire Atlantique et d'Ile et Vilaine qui se connaissent** (organisation de formations mutualisées au niveau du pôle ouest).

► **3 personnels SDE3 sur place** permettant de se répartir les missions :

- ❑ 1 SDE 3 Chef de Secteur,
- ❑ 1 SDE3 chargé des relèves, de l'accueil des personnels du SDIS 35 et de l'organisation du parc matériel,
- ❑ 1 SDE3 pour le suivi du chantier SD et de la mise en place de la main courante par le VGRIMP.

► **Plus value des drones** pour les reconnaissances sur façade.

► **Difficulté de prioriser** les actions dans un bâtiment avec une architecture particulière.

► **Multitude d'interlocuteurs spécialisés** pour la gestion du risque bâtimentaire: difficulté d'identifier la personne ressource.



4 – Communication et gestion des médias



La nature du feu, son importance et les images diffusées en direct sur les chaînes d'informations continues nationales rendent cette intervention très médiatique. Le DDSIS, présent sur les lieux, est dans la stratégie de communiquer le plus tôt possible afin de ne pas subir la pression médiatique montante. Ce chapitre du RETEX présente l'organisation qui a été mise en place pour répondre à ce besoin de communication auprès des médias et pour préparer l'accueil des autorités gouvernementales.



Stratégie de Communication

► **Organisation de la communication:** très rapidement, l'Officier CODIS contacte le chargé de mission de la DIRCOM du SDIS 44 (Direction déléguée à la communication et aux relations institutionnelles) pour se rendre sur place. En parallèle, le Chef de site Réserve est contacté et se rend sur le site à la demande du DDSIS.

Ce dernier construit sa communication avec le trinôme suivant :

- ❑ **DD SIS:** en charge de la communication auprès des médias et de l'accueil des autorités,
- ❑ **Chef de site réserve qui endosse la mission d'officier presse:** il supplée le DDSIS lorsqu'il n'est pas disponible pour répondre aux différentes sollicitations,
- ❑ **Chargé de mission de la DIRCOM:** il organise les points presse / il planifie les différents interviews / il réalise un support vidéo qui sera présenté au autorités.

► **Utilisation des Réseaux sociaux:** Le chargé de mission de la DIRCOM réalise deux publications sur twitter durant la journée du 18 Juillet :

- ❑ un premier tweet vers 9h pour informer le public d'une intervention en cours en demandant d'éviter le secteur,
- ❑ un deuxième tweet vers 18h pour illustrer la visite des autorités.

A part des retweets institutionnels (Présidence de la République et Préfecture de Loire-Atlantique), le chargé de communication du SDIS a pris le parti, faute de temps, de ne relayer que très peu d'informations via les médias sociaux. Ce dernier a priorisé les sollicitations des médias ainsi que la préparation et l'organisation de la visite des autorités gouvernementales.

► **Gestion des médias:** de nombreux médias se présentent sur place (AFP, presse TV, presse radio et presse écrite).

Les premiers contacts téléphoniques, réceptionnés par le chargé de mission DIRCOM, le CTA et l'officier Presse, se font dès 9h.

L'organisation de deux « points-presse » se met en place, en accord avec la Préfecture et la mairie de Nantes, avant l'arrivée des autorités gouvernementales.

Plusieurs interviews ont été donnés par le DDSIS et l'officier Presse dans la journée. La communication sur le volet judiciaire a naturellement été prise en charge par le procureur de la république.





Service
Préparation
Opérationnelle

RETOUR
D'EXPÉRIENCE

Accueil des autorités

► L'accueil des autorités locales s'organise dès le début de la matinée. Celui des autorités gouvernementales a été géré en étroite collaboration avec le Directeur de Cabinet de la Préfecture. Le DDSIS a accueilli, avec le Préfet de Loire-Atlantique, le Premier Ministre et le DGSCGC. L'officier Presse a pris en compte de son côté le Ministre de l'Intérieur et la Ministre de la Culture. Le programme de la visite a été décliné en 4 phases :

- ❑ rencontre avec les primo-intervenants,
- ❑ point de situation au niveau du 2^{ème} VPC: présentation d'un montage vidéo drone de l'intervention + SITAC de l'intervention,
- ❑ visite de la cathédrale,
- ❑ point presse autorités.



Une communication opérationnelle pertinente auprès des médias



La qualité de la communication opérationnelle adoptée par le DDSIS a été saluée par les spécialistes MSGU (Médias Sociaux en Gestion d'Urgence). Ci-dessous, 10 règles fondamentales pour une COMOPS (Communication Opérationnelle) percutante et pertinente :

- Donner aux partenaires et à la population des informations sur l'intervention et son évolution, en respectant le secret professionnel et le devoir de réserve.
- Donner des conseils de prévention avant et pendant un événement majeur.
- Valoriser l'institution auprès de la population en montrant la part active prise par celle-ci.
- Transmettre des directives opérationnelles à la population.
- Relayer la communication de crise validée par le Préfet selon le dimensionnement de l'évènement.
- Les échelons de commandement disposent de délégations formelles et d'une autonomie d'action afin de pouvoir conduire les actions de communications opérationnelles de leur niveau en lien avec la DIRCOM.
- La COMOPS doit concourir à la réussite de la mission car elle constitue une priorité et une des responsabilités directes du commandement. À ce titre, la chaîne de commandement avec l'appui de la DIRCOM est seule habilitée à diriger et à conduire les actions relevant de la COMOPS.
- Il est important de communiquer rapidement et de manière factuelle pour être une source crédible d'informations, en mesure de devancer ou de préciser d'autres sources, au premier rang desquels se trouvent les médias.
- L'anticipation de la désinformation permet de se prémunir contre les difficultés qui rendent impossible la maîtrise de l'information ou contre des attaques informationnelles.
- Seuls les faits avérés peuvent être communiqués aux médias. L'exactitude des informations données est un gage de crédibilité pour les services de secours à court et à long terme.



<https://youtu.be/7dlypnManlo>



**ÉLÉMENTS
FAVORABLES**

- **Organisation de la communication:** trinôme DDSIS – Officier Presse – Chargé de mission de la DIRCOM.
- **Disponibilité du chargé de mission DIRCOM,** hors astreinte planifiée, pour se rendre sur les lieux de l'intervention.
- **COMOPS adoptée par le DDSIS.**



**ÉLÉMENTS
DÉFAVORABLES**

- **Peu de présence et de contrôle** de l'activité sur les réseaux sociaux.
- Utilisation de **matériel personnel** par le chargé de mission DIRCOM pour réaliser le film à destination des autorités gouvernementales.
- **Succession de points de situation** aux élus locaux au sein du VPC.



Le contexte local (incendie de la basilique St Donatien le 15/06/2015) et national (incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris le 15/04/2019) favorise une démarche de planification opérationnelle relative à la sauvegarde des biens culturels.

Ainsi, dans le cadre du plan d'action « Sécurité des cathédrales » du Ministère de la culture, un « Plan de Sauvegarde des Biens Culturels » (PSBC) de la Cathédrale de Nantes a été réalisé par la DRAC avec l'appui du SDIS. Une première version de ce plan a été validée et diffusée par la DRAC en avril 2020, soit 3 mois avant l'incendie.



DRAC DES PAYS DE LA LOIRE
CATHÉDRALE DE NANTES
PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

CATHÉDRALE DE NANTES - PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS - INFORMATIONS PAR ZONE DES BIENS CULTURELS

Zone	Localisation	Statut	Protections	État	Protections	État	Protections	État
Trésors	Trésors	1	1	1	1	1	1	1
Tableaux	Tableaux	1	1	1	1	1	1	1
Objets	Objets	1	1	1	1	1	1	1
Autres	Autres	1	1	1	1	1	1	1



Prise en compte de la sauvegarde des biens culturels par le COS

► Le Chef de colonne va dès son premier OCT intégrer la problématique de la sauvegarde des biens culturels dans un secteur « **Protection des œuvres d'art et de l'édifice** ». Le chef de groupe en charge du secteur reconnaissance et présent au niveau de la sacristie identifie comme premiers interlocuteurs un prêtre et un sacristain. Il lui est demandé d'évacuer 2 tableaux situés dans la nef. En l'absence d'outils adaptés, les tableaux ne pourront finalement pas être mis en sécurité mais resteront préservés des effets du feu et des fumées.

► Le Chef du Service Opérations du GT Sud est contacté par TPH vers 8h du matin par le chef de secteur incendie pour savoir si le PSBC est opérationnel. Ce document, qui devait faire l'objet d'un exercice avant sa mise en œuvre, est récupéré au Groupement territorial sud et acheminé sur les lieux de l'intervention par le Chef du Service Opérations lui-même. Ce dernier intègre le secteur « protection » et endosse une **fonction d'anticipation sur les œuvres d'art**.

Exploitation du PSBC

► Le chef de secteur « protection des œuvres d'art », qui ne connaît pas le PSBC, **va l'exploiter aisément**. Il va ainsi pouvoir proposer une stratégie à un moment où le feu est en phase de décroissance, en concertation téléphonique avec la conservatrice des monuments historiques (DRAC) :

- ❑ les œuvres d'art principales, identifiées sur le PSBC et se trouvant dans la nef, ne sont plus menacées par le feu. Il est donc proposé de les **maintenir en place**,
- ❑ des reconnaissances sont lancées dans la crypte. Des infiltrations liées aux eaux d'extinction du foyer 2 (stalles) sont identifiées. De nombreux **objets vont être rapatriés au niveau du PRO** (Point de Rassemblement des Œuvres d'art) situé au niveau de la sacristie des chanoines. L'opération de rapatriement, confiée au chef de secteur reconnaissance et en lien avec la conservatrice régionale des monuments historiques présente sur les lieux, a duré 2 h.

► Les opérations de protection des œuvres d'art se termineront par un assèchement du chœur de la crypte.

Bilan sur les œuvres d'art

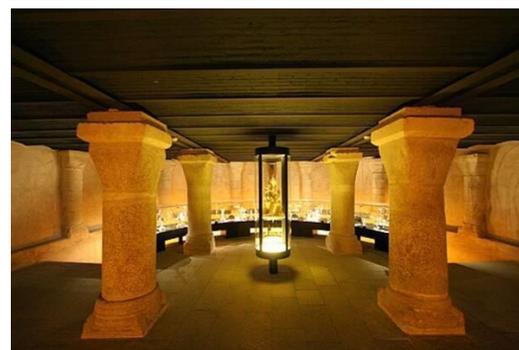
► **Destruction totale de 3 œuvres majeures:**

- ❑ le grand orgue (Girardet-1621) et les vitraux (Jehan de la Chasse – XV^{ème} siècle),
- ❑ Le tableau de « St Clair guérissant les aveugles » (Hyppolite Flandrin – 1836).



► **Evacuation et protection des trésors de la crypte (150 objets) directement menacés par l'écoulement des eaux d'extinction:**

- ❑ vêtement d'ornement liturgiques (chape de l'annonciation),
- ❑ nombreux objets d'orfèvrerie.



Service
Préparation
Opérationnelle

RETOUR
D'EXPÉRIENCE



- ▶ La préservation des œuvres est réalisée sous la **responsabilité du propriétaire, de l'exploitant ou de son représentant dûment désigné**. Un plan de sauvegarde des biens culturels établit un ordre de priorité qui doit être en phase avec les **possibilités de protection et/ou d'extraction** par le COS (Anticipation).
- ▶ Les **missions de sauvetage** (voire d'extinction) restent **prioritaires** sur les **missions d'extraction et de protection des œuvres d'art**.
- ▶ Désigner au plus tôt un chef de secteur « protection des œuvres », et intégrer dans la tactique de lutte les œuvres à protéger en priorité.
- ▶ Le chef de secteur « protection des œuvres » doit effectuer une reconnaissance en compagnie du responsable d'établissement qui vise à :
 - ❑ **identifier les locaux à protéger** d'éventuels dégâts par l'eau, la chaleur, les fumées et les risques d'effondrement,
 - ❑ **évacuer les œuvres** selon les ordres de priorité de protection ou/et d'évacuation du plan.
- ▶ Le chef du secteur « protection des œuvres » définit un point de regroupement des œuvres (PRO) qui tient compte de l'évolution possible du sinistre. Il s'assure de :
 - ❑ **positionner et baliser le PRO**. Cette zone doit être abritée. En cas de besoin, demander le renfort de la cellule accueil.
- ▶ L'exploitant sera chargé, au niveau du PRO, de :
 - ❑ **tenir un secrétariat d'entrée** afin de pointer les œuvres protégées ou déplacées,
 - ❑ **effectuer un inventaire photographique détaillé des œuvres**,
 - ❑ **faire assurer une surveillance** du PRO en lien avec le Commandant des Opérations de Police ou de Gendarmerie (COPG).

Service
Préparation
Opérationnelle

RETOUR
D'EXPÉRIENCE



ÉLÉMENTS
FAVORABLES



ÉLÉMENTS
DÉFAVORABLES

- ▶ **Le Chef de secteur Incendie a connaissance des travaux en cours sur le PSBC** et contacte à cet égard le chef Service Opérations qui est disponible pour se rendre sur les lieux et aller récupérer le PSBC.
- ▶ **Lecture du PSBC aisée** => Exploitable facilement par un chef d'agrès ou un chef de groupe ne connaissant pas le document. Document ayant permis au DDSIS d'identifier le tableau brûlé et de relayer l'information à un représentant du ministère de la culture.
- ▶ **Etroite collaboration avec la DRAC.**
- ▶ **Objets facilement transportables**: pas de compétence technique attendue ni de matériel spécifique.
- ▶ **Période du 1^{er} confinement** empêchant la programmation d'un exercice sur site pour tester et valider PSBC => PSBC non opérationnel et non disponible pour les primo-Intervenants.
- ▶ **Absence de PSBC dans l'enceinte même de l'édifice.**
- ▶ **Absence d'outils spécifiques** sur place pour déplacer certains tableaux.

CE QU'IL FAUT RETENIR

IMPORTANT

- ▶ **Nécessité d'élaborer des objectifs communs à tous les acteurs** dans le cadre d'une bonne coordination interservices. De plus, il est important de bien identifier les **personnes ressources des différents corps de métier** permettant au COS de construire sa stratégie opérationnelle.
- ▶ **L'intérêt et la plus value du croquis opérationnel** (sur intervention et pour la démarche du RETEX et de la RCCI).
- ▶ **Utilisation du PSBC**: plus value et aide à la décision pour le chef de secteur PRO afin de prioriser ses actions.
- ▶ **Connaissance des contraintes d'intervention sur ce type d'édifice** et influence associée au raisonnement tactique du COS et à la MGO incendie mise en œuvre par les intervenants.
- ▶ **La mise en place d'une organisation spécifique** pour l'accueil des autorités, la communication auprès des médias, la proactivité et la veille associée sur les réseaux sociaux pour des interventions présentant un retentissement national.



Service
Préparation
Opérationnelle

- ▶ **Communication opérationnelle (GOP-DIRCOM) :**
 - Lancer une réflexion sur la mise en place d'un Officier Presse (interventions niveau site).
 - Sur un tel évènement, favoriser la communication avec le Porte Parole de la DGSCGC.
 - Développer au sein du CTA-CODIS 44 un réseau d'utilisateurs MSGU.
 - Conventionner avec l'association VISOV (Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel).
 - Mettre à disposition de la DIRCOM une valise équipée de matériels audio/vidéo/informatique projetable sur les interventions majeures.

- ▶ **Dessin opérationnel (GOP en lien avec l'adjoint au Chef du CIS Clisson) :**
 - lancer une réflexion sur l'opportunité et les possibilités de développer un réseau de dessinateurs opérationnel.

- ▶ **Exploitation du Plan de Sauvegarde des Biens Culturels de la Cathédrale et exploitation des clés (SOP GT SUD-DRAC) :**
 - Planifier une manœuvre combinée CIS-DRAC après la phase de travaux.
 - Déterminer les modalités de récupération du PSBC (nombre et emplacements).
 - Entamer une réflexion sur la mise à disposition d'une boîte à clés facilement exploitable pour les primo-intervenants.

- ▶ **Formation (GSE et BFOR GT) :**
 - Intégrer dans le cadre de créneaux de **FMPA annuelle en CIS** un apport sur la **protection des œuvres d'art,**
 - Intégrer dans le cadre de la Formation Continue des Cadres un apport sur la **protection des œuvres d'art, sur la communication opérationnelle et l'exploitation numérique des données opérationnelles.**

DOCUMENTS RESSOURCES



**RETOUR
D'EXPIÉRIENCE**

- ▶ **PIO « Opérations de lutte contre l'incendie dans les bâtiments de type église et protection des œuvres d'art »:** [https://apps.sdis44.fr/sites/gedoper/DocReference/DOCUMENTS NATIONAUX \(GDO, GTO, PEX, RETEX et PIO\)/PIO/PIO Edifices religieux 2019.pdf](https://apps.sdis44.fr/sites/gedoper/DocReference/DOCUMENTS NATIONAUX (GDO, GTO, PEX, RETEX et PIO)/PIO/PIO Edifices religieux 2019.pdf)
- ▶ **Plan de Sauvegarde des Biens Culturels de la Cathédrale de Nantes**
- ▶ **INC-A-GODR Prévention Appliquée à l'Opération:** <https://apps.sdis44.fr/sites/gedoper/DocOper/Prévention appliquée à l'opération.pdf>
- ▶ **GDO Exercice du commandement et conduite des opérations:** [https://apps.sdis44.fr/sites/gedoper/DocReference/DOCUMENTS NATIONAUX \(GDO, GTO, PEX, RETEX et PIO\)/GDO/GDO Exercice du commandement et conduite des opérations - V2 Septembre 2020.pdf](https://apps.sdis44.fr/sites/gedoper/DocReference/DOCUMENTS NATIONAUX (GDO, GTO, PEX, RETEX et PIO)/GDO/GDO Exercice du commandement et conduite des opérations - V2 Septembre 2020.pdf)
- ▶ **Rapport RCCI Incendie de la cathédrale:** [Rapport RCCI \(sdis44.fr\)](https://apps.sdis44.fr/sites/gedoper/DocReference/DOCUMENTS NATIONAUX (GDO, GTO, PEX, RETEX et PIO)/RCCI/RCCI Incendie de la cathédrale.pdf)

Rédaction	Cdt David REGNOUF, Cne Sébastien CARDOU
Contribution	Lcl Lionel AREN, Lcl Philippe LANGLOIS, Lcl Christophe POIRIER, Lcl Xavier BONNET, Cdt Frédéric PIETERS, Cdt Hugo BOSSIS, Cdt Michaël GUET, Cne Alexis LHERMET, Cne Vincent LE LANNIC, Ltn Christophe LERAY, Ltn Eric JACQUET, Ltn Morgan LOUSSOUARN, A/C Christophe TAXIL, A/C Pierre BOURNE, A/C Alban DERNONCOURT, Clément BRECHET (croquis opérationnels), Vincent VOISIN (montage vidéo), Loïc VAILLANT
Validation	Lcl Philippe VARLET, Chef du Groupement Opération, le 25 mai 2021 